

Participation des jeunes aux programmes de prévention

Le fait que les jeunes apprennent davantage, que l'expérience est plus riche pour eux, quand ils participent activement est certes le fondement de base des programmes de développement et santé sexuelle des jeunes.¹ La recherche montre également que les programmes pour les jeunes qui sont mis en place par le biais d'un partenariat entre jeunes et adultes sont très efficaces, aidant les jeunes à acquérir et à renforcer leurs compétences et à diminuer les comportements dangereux les exposant à des risques sur le plan sexuel. De tels programmes profitent aux jeunes qui ont aidé à les mettre en place et ils ont également plus d'impact sur les jeunes avec lesquels ils travaillent.²

Mais trop souvent, les attitudes d'adultes pourtant bien intentionnés freinent la participation effective des jeunes. Les programmes risquent de faire appel aux jeunes pour une participation et représentation de pure forme. Les programmes peuvent également faire l'erreur d'engager les jeunes sans leur donner une préparation suffisante. Les deux, représentation symbolique et préparation insuffisante, sont voués à l'échec. Tant les jeunes que les adultes auront des attentes élevées espérant une coopération réussie. Mais quand les planificateurs ne consacrent pas le temps ou les efforts nécessaires pour renforcer les compétences des adultes et des jeunes afin de travailler en véritables partenaires ou s'ils tentent d'utiliser les jeunes de manière futile, il est bien rare que les activités faisant participer les jeunes réussissent.

Une participation authentique et efficace des jeunes suppose un réel engagement de la part de l'organisation et de tous les membres de son personnel. Les adultes qui ont l'intention de faire participer et d'intégrer véritablement les jeunes aux programmes de prévention devront examiner la structure et la culture organisationnelles dans laquelle ils travaillent pour identifier et abaisser les barrières entravant la participation des jeunes. De plus, le personnel doit comprendre et accepter que la participation effective des jeunes aux programmes de prévention suppose souvent un changement dans les règles et pratiques. Par exemple, quand le financement du gouvernement ne couvre pas les dépenses pour les repas, les jeunes risquent de se trouver dans l'incapacité de participer. Les programmes devront donc trouver d'autres sources de financement pour couvrir les dépenses des jeunes. D'autres changements s'avéreront peut-être nécessaires : modifier les heures de travail, les lieux de rencontre et/ou les styles de communication des adultes et jeunes concernés.

Avantages liés à la participation des jeunes

L'engagement direct des jeunes offre maints avantages tant pour les jeunes que pour les organisations qui travaillent avec eux. Pour n'en nommer que quelques uns – les jeunes acquièrent confiance et expérience, les organisations voient sous une autre lumière la culture des jeunes et les organisations trouvent des manières plus efficaces de travailler avec les jeunes. Toutefois elles devront identifier et articuler clairement ces avantages si l'on veut que les jeunes et les adultes adoptent pleinement le concept de la participation du jeune.³

La participation des jeunes peut être source d'avantages suivants pour l'organisation :

- De nouvelles idées, fraîches qui ne sont pas marquées par l'habitude « la manière dont on a toujours procédé jusqu'à présent »
- Une nouvelle optique quant à la prise de décisions, notamment plus d'informations pertinentes sur les besoins et les intérêts des jeunes
- Réponses franches sur les services existants
- Données supplémentaires pour l'analyse et la planification disponibles uniquement pour les jeunes
- Meilleurs services communautaires qui fournissent une information importante camarade à camarade
- Ressources humaines supplémentaires puisque les jeunes et les adultes partagent la responsabilité
- Plus grande acceptation des messages, services et décisions puisque les jeunes ont participé à leur formulation

- Plus grande synergie puisque viennent s'allier l'énergie et l'enthousiasme des jeunes d'une part et les compétences professionnelles et l'expérience des adultes d'autre part
- Plus grande crédibilité de l'organisation pour les jeunes et les défenseurs de la cause.

La participation des jeunes peut également profiter aux jeunes eux-mêmes de la manière suivante :

- Meilleure position et plus de prestige au sein de la communauté
- Plus de compétences et meilleure estime de soi-même
- Davantage de capacités et plus d'expérience en tant que leaders
- Meilleures connaissances et appréciation d'autres cultures
- Plus de discipline de soi-même et gestion renforcée
- Meilleure connaissance des multiples rôles des adultes
- Plus grand éventail de choix professionnels.⁴

La participation des jeunes est un élément favorisant la réussite du programme. Prenons l'exemple du Projet de participation des camarades mis en œuvre dans plusieurs circonscriptions scolaires et communautés adjacentes au Nord-Est du Minnesota, États-Unis. Le programme a fait participer les élèves à la planification et à la promotion d'activités sociales sans alcool pour voir si une telle participation était corrélée à la baisse de la consommation d'alcool chez les étudiants. L'évaluation a montré une association positive entre la participation des élèves à la planification des activités et une utilisation moindre d'alcool chez ceux qui participaient comparés aux autres. De plus, l'évaluation a constaté une plus grande acceptation d'activités sans alcool au sein de la population générale des élèves. L'étude semble donc montrer que le fait d'engager les adolescents à la planification de leurs propres activités permet de prévenir ou de diminuer la consommation d'alcool parmi les jeunes et de changer les attitudes parmi ceux non engagés.

Partenariats jeunes/adultes

L'essence même de la participation du jeune est le partenariat entre celui-ci et l'adulte. Des partenariats efficaces entre adultes et jeunes visent à résoudre les problèmes communautaires. De bons partenariats reconnaissent également les contributions de tous les participants, jeunes et adultes. Dans la théorie, cela semble bien et l'on s'entend pour dire que tels partenariats sont une bonne chose mais il n'est pas toujours facile de traduire de tels partenariats dans la pratique.

La dynamique du pouvoir, prenant racine généralement dans les normes culturelles risque parfois de créer un climat de malaise entre les jeunes et les adultes. Des années d'éducation formelle à l'école enseignent souvent aux jeunes à attendre que les adultes donnent des réponses. Quelques jeunes sont certains que leurs propres idées seront ignorées ou rejetées. Les adultes sous-estiment souvent la connaissance et la créativité des jeunes. Les adultes ont également l'habitude de prendre des décisions sans demander l'avis des jeunes même quand ces derniers sont directement concernés par ces décisions. Aussi, n'est-il guère facile de chercher ensemble des solutions aux problèmes, cela exigeant un effort délibéré de la part tant des adultes que des jeunes.

Un chercheur a mis au point la théorie du Spectre des attitudes, identifiant trois attitudes différentes que les adultes peuvent avoir face aux jeunes.⁴ Ces attitudes influencent la capacité qu'ont les adultes de penser que les jeunes peuvent prendre de bonnes décisions. Ces attitudes déterminent également la mesure dans laquelle les adultes seront prêts à considérer les jeunes comme de véritables partenaires au niveau de la prise de décisions touchant à la conception, à la mise en œuvre et à l'évaluation du programme. Les trois attitudes représentent le fait de voir 1) les jeunes comme des objets, 2) les jeunes comme bénéficiaires et 3) les jeunes comme des partenaires.

Les jeunes comme objets. Les adultes qui ont cette attitude croient souvent dans le mythe de la sagesse de l'adulte. À leur avis, les adultes savent ce qui est le mieux pour les jeunes. Ils cherchent à contrôler des situations concernant les jeunes. Ils pensent que les jeunes ne peuvent pas vraiment contribuer. En outre, ils sentent parfois le besoin, en fonction de leurs propres expériences, de protéger le jeune pour lui éviter de souffrir des conséquences néfastes que peuvent ses erreurs. Les adultes qui voient les jeunes comme des objets permettent uniquement une participation symbolique et ils n'ont nullement l'intention d'engager véritablement le jeune. L'exemple suivant est classique à ce propos : l'adulte écrit une lettre à un représentant officiel relative à une question pertinente aux jeunes et utilise le nom et la signature du jeune pour donner plus de poids à la lettre.

Les jeunes comme bénéficiaires. Les adultes qui ont cette attitude pensent que les adultes doivent aider les jeunes à s'adapter à la société des adultes. Ils permettent aux jeunes de prendre part aux décisions car ils pensent que l'expérience leur sera bénéfique et ils partent du principe que les jeunes ne sont pas encore de « vraies personnes » et qu'ils doivent s'entraîner à « réfléchir comme des adultes. » Ces adultes délèguent généralement aux jeunes des responsabilités et tâches insignifiantes dont les adultes ne veulent pas se charger. Les

adultes qui voient les jeunes comme des bénéficiaires définissent le type de participation qu'ils attendent des jeunes et demandent à ces derniers de respecter ces normes. L'exemple classique à ce propos est le suivant : les adultes invitent un jeune à venir se joindre au conseil d'administration alors que celui-ci est entièrement composé d'adultes. Dans un tel milieu, le jeune aura rarement voix au chapitre. Les adultes ne s'attendent pas à ce que le jeune contribue et le jeune sait bien que les adultes gardent délibérément le pouvoir et le contrôle des choses.

Les jeunes comme partenaires. Les adultes qui ont cette attitude respectent les jeunes et pensent que ces derniers peuvent effectivement faire des contributions importantes dès maintenant. Ces adultes encouragent les jeunes à s'engager et ils croient fermement que la participation des jeunes est d'importance critique pour la réussite du programme. Ces adultes acceptent que les jeunes ont voix au chapitre dans une mesure égale qu'eux-mêmes. Leur avis pèse le même dans les décisions. Ils reconnaissent que les jeunes et les adultes ont tous deux des capacités, des atouts et de l'expérience à mettre en commun. Les adultes qui ont cette attitude seront autant à l'aise pour travailler avec les jeunes qu'avec les adultes et ils apprécient un environnement composé de jeunes et d'adultes. Les adultes qui voient les jeunes comme partenaires savent que la participation authentique des jeunes est enrichissante pour les adultes au même titre que la participation des adultes est enrichissante pour les jeunes et qu'une relation basée sur le respect mutuel reconnaît les points forts de chacun. L'exemple classique à ce propos serait le suivant : recruter un jeune pour participer dès le début à la formulation d'une proposition qui sera présentée à un établissement de financement.

Un excellent exemple de jeunes considérés comme des partenaires est celui de la Table Ronde des Jeunes Adultes de Pennsylvanie, au nord-est des États-Unis, mis en œuvre par le Groupe de Planification Communautaire pour la prévention du VIH là-bas. Ce programme réalisé sous l'égide du Département de la Santé encourage les jeunes à participer à la planification à l'échelle de l'état entier afin de classer par ordre prioritaire, aux fins de financement, les programmes de prévention du VIH. Sur l'ensemble de l'état, sept groupes de jeunes dans des situations à haut risque se rencontrent trimestriellement pour discuter des activités de prévention ciblant les jeunes et pour offrir des idées d'activités futures de prévention. Les participants reçoivent un petit paiement et un repas gratuit. A chaque table ronde, les facilitateurs adultes et jeunes définissent le programme, encadrent les réunions et encouragent le dialogue entre ceux présents. A l'évidence, le rôle des jeunes est égal à celui des adultes dans le cadre de ce processus. Les adultes et les jeunes travaillent en partenariat pour formuler un plan à l'échelle de l'état.

Concrétiser de manière réussie la participation des jeunes

Pour que cette participation soit réussie et efficace, les bonnes intentions à elles seules ne suffisent pas. Les adultes qui avalisent le concept du partenariat entre jeunes et adultes doivent se montrer prêts à modifier l'environnement organisationnel où semblent se situer bien des barrières institutionnelles. Les barrières suivantes freinent nettement la participation et l'engagement des jeunes :

- **Horaires de réunion et de travail.** Les horaires de travail d'une organisation coïncident généralement avec les heures pendant lesquelles les jeunes sont au travail ou à l'école. Afin d'engager les jeunes, les planificateurs de programmes doivent trouver des heures en dehors de ces créneaux auxquelles on pourra organiser les réunions. Souvent il est très difficile de trouver un accord ou un terrain de milieu entre les programmes des jeunes et des adultes. Toutefois, le compromis est nécessaire si une organisation tient à profiter d'un véritable engagement de la part des jeunes. Pour les adultes, cela signifie peut-être tenir des réunions en fin d'après-midi ou le soir ou encore pendant le week-end. Pour les jeunes, cela signifie peut-être prendre les heures de services communautaires à l'école pour assister aux réunions de jour.
- **Transport.** Peu de jeunes disposent de leur propre moyen de transport. Les organisateurs du programme devraient arranger des réunions dans endroits d'accès facile et devraient distribuer des bons de déplacement ou rembourser rapidement les jeunes pour les frais de transport qu'ils ont encourus.
- **Repas.** Peu de jeunes ont l'argent nécessaire pour acheter des repas ou aller au restaurant. Quand les réunions sont organisées à l'heure du repas, les organisations devraient distribuer de la nourriture ou alors donner l'argent pour que les jeunes puissent acheter à manger.
- **Personnel et politiques de l'organisation.** Dans des organisations qui ont toujours travaillé dans un monde d'adultes, le personnel a besoin d'une formation toute spéciale d'aptitude culturelle avant de pouvoir engager véritablement le jeune dans son travail. Le personnel devra accepter les points de vue et les idées des jeunes et être prêt à changer de règles pour répondre aux besoins des jeunes. Les organismes devraient fournir aux jeunes, même à ceux qui sont à temps partiel, le même matériel fourni aux autres employés, par exemple, un ordinateur, une station de travail, une messagerie téléphonique, le courrier électronique et des cartes de visite. Chaque organisation et son personnel doivent faire des efforts déterminés pour montrer au jeune qu'on apprécie son travail et qu'il est un membre faisant une contribution valable à l'organisation. Enfin, avec l'aide et l'avis tant des jeunes que des adultes, les organisations devraient formuler des politiques sur les contacts et interactions entre jeunes et adultes. Par exemple, si un programme suppose un déplacement de plus de 24 heures, les jeunes et les adultes doivent comprendre clairement les rôles et responsabilités si l'on voyage ensemble. Les politiques doivent respecter les jeunes et leur souhait d'indépendance et, parallèlement, traiter des préoccupations parentales quant à leur sécurité et à la responsabilité juridique de l'organisation.

Éléments de programmes efficaces de participation des jeunes

La recherche montre que des programmes réussis de participation des jeunes ont certains éléments en commun :

- Les jeunes prennent des décisions importantes. Ils identifient les grandes questions, formulent des plans d'action et rédigent des propositions pour financer et exécuter ces plans.
- Les jeunes ont l'occasion d'acquérir des connaissances et de nouvelles compétences grâce à leur participation.
- L'organisation réalise des activités dignes d'intérêt pour traiter les questions et besoins des jeunes dans la communauté et n'invente pas des activités pour que les jeunes puissent s'exercer à jouer aux adultes.
- Les jeunes et les adultes ont l'occasion d'explorer ce que chacun apporte sur la table. Ils ont également l'occasion d'exprimer ce dont ils ont besoin et ce qu'ils attendent de l'autre. Ainsi, chacun commence à reconnaître et à estimer les contributions positives de l'autre.
- Les jeunes et les adultes ont des relations collégiales et les partenariats sont axés sur des buts communs. Ni les jeunes ni les adultes sont des subordonnés des autres.
- L'organisation accorde des ressources à la participation des jeunes.
- Les jeunes font l'expérience d'activités et d'éléments menant à la réussite. Ils voient par eux-mêmes qu'ils peuvent changer les choses et faire une différence. Les jeunes prennent donc conscience de leur efficacité.
- Un nombre égale de jeunes et d'adultes composent le conseil consultatif et autres comités.
- Les jeunes et les adultes travaillent en synergie et savent qu'ensemble, ils pourront accomplir plus que tout seul.
- Les activités se déroulent dans une véritable communauté plutôt qu'un milieu artificiel créé aux fins de pratique. Les activités ne se concentrent ni sur l'individu ni sur l'organisation.
- Les jeunes ont régulièrement l'occasion de réfléchir à leur travail.

Cela demande des efforts pour arriver à une participation et un engagement authentiques des jeunes dans le cadre de programmes qui ciblent les jeunes et souvent cela demande des efforts bien ardues. Mais les avantages sont énormes pour les jeunes et les organisations qui travaillent avec les jeunes. Si les adultes et les jeunes tiennent compte de ces avantages, ils trouveront que les efforts en valent mille fois la peine et cela risque même d'être plus facile qu'ils ne le pensaient.

Références

- ¹ Pittman KJ, Zeldin S. *Premises, Principles, and Practices: Defining the Why, What and How of Promoting Youth Development through Organizational Practice*. Washington, DC: Academy for Educational Development, Center for Youth Development and Policy Research, 1995.
- ² Stevens J. *Peer Education: Promoting Healthy Behaviors*. [The Facts] Washington, DC: Advocates for Youth, 1997.
- ³ Centers for Disease Control and Prevention. *The Prevention Marketing Initiative: Youth Involvement*. Washington, DC: U.S. Dept. of Health and Human Services, 1997.
- ⁴ National 4-H Council. *Creating Youth/Adult Partnerships: the Training Curricula for Youth, Adults, and Youth/Adults Teams*. Chevy Chase, MD: The Council, 1997.